

**Agence Régionale de l'Hospitalisation
La Réunion Mayotte**

Réf : n°0200398

A R R E T E N° 206/2007/A.R.H./I.R.S.

plaçant un praticien hospitalier en position statutaire

La Directrice de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation

Vu le code de la santé publique, et notamment l'article R.6152-48 ;

Vu le décret n° 96-1039 du 29 novembre 1996 relatif aux agences régionales de l'hospitalisation et notamment son article 1er ;

Vu la convention constitutive de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion ;

Vu le décret du 31 août 2006 portant nomination de la directrice de l'Agence Régionale de l'Hospitalisation de la Réunion-Mme Vignerou-Meleder (Huguette) ;

Vu la demande de l'intéressée en date du 12 novembre 2007 ;

Vu les avis réglementairement requis ;

A R R E T E

Article 1^{er} . - Mme le docteur Kruger Lugagne delpon (Nathalie) est placé(e) en position de mission temporaire afin de participer à une mission humanitaire organisée par l'Association Médecins du Monde à Madagascar du 10 décembre 2007 au 13 décembre 2007.

Article 2. - La Directrice Régionale des Affaires Sanitaires et Sociales et le Directeur de l'établissement concerné sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.

Fait à Saint Denis, le 19 décembre 2007

P/La Directrice

Suzanne COSIALS
Directrice Adjointe